

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 101 Posture soignante et démarche réflexive			
Ancien Code	PAIR1B01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XABI1010		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Gilly Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be) Damien SIDDU (damien.siddu@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be) Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Julie LEBAILLY (julie.lebailly@helha.be)</p> <p>HELHa Jolimont Laurent COUTY (laurent.couty@helha.be) Oxanne BOUDET (oxanne.boudet@helha.be) Nicola VACCARELLO (nicola.vaccarello@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) Carine SILVERT (carine.silvert@helha.be)</p> <p>HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Maud MESPLOMB (maud.mesplomb@helha.be) Manon MESPLOMB (manon.mesplomb@helha.be) Amandine COISNE (amandine.coisne@helha.be) Pierre-Laurent FLORIN (pierre-laurent.florin@helha.be) Marie-Pierre HENNO (marie-pierre.henno@helha.be) Clémentine MOREST (clementine.morest@helha.be) Vincent RAEPSAET (vincent.raepsaet@helha.be) Ingrid VAN WYNSBERGHE (ingrid.van.wynsberghe@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Véronique DUVEILLER (veronique.duveiller@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Mathilde SAMAILLIE (mathilde.samaille@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Anne LEFEBVRE (anne.lefebvre@helha.be) Isabelle HOSPIED (isabelle.hospied@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE contribue au développement de la compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle. L'identité professionnelle témoignant de l'appartenance à la discipline infirmière se développe dès l'entrée en formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence C 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)
- Compétence C 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- C 2.1 Ancrer sa pratique en référence au code de déontologie des praticiens de l'art infirmier belge et des dispositions légales et réglementaires en la matière

Acquis d'apprentissage visés

- Décrire des situations vécues ou rapportées, en dépassant les impressions;
- Analyser les situations décrites au regard du prendre soin, de l'histoire de la profession, du méta paradigme des soins infirmiers.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B01A	Introduction à la philosophie du soin en lien avec les âges de la vie, les processus de vie (y compris histoire de la profession)	24 h / 2 C
PAIR1B01B	AIP Posture soignante, démarche réflexive et développement professionnel	18 h / 2 C
PAIR1B01C	Séminaires professionnels 1 - Titulariats informatifs et citoyenneté	18 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B01A	Introduction à la philosophie du soin en lien avec les âges de la vie, les processus de vie (y compris histoire de la profession)	20
PAIR1B01B	AIP Posture soignante, démarche réflexive et développement professionnel	20
PAIR1B01C	Séminaires professionnels 1 - Titulariats informatifs et citoyenneté	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences 1 et 2 définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. L'introduction à la philosophie du soin, et les activités d'intégration professionnelle associées sont des ressources qui aident au développement de la posture soignante qui caractérise la discipline infirmière. La démarche réflexive soutend le

processus de professionnalisation dès le début de la formation. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la philosophie du soin en lien avec les âges de la vie, les processus de vie (y compris histoire de la profession)			
Ancien Code	5_PAIR1B01A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1011		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Oxanne BOUDET (oxanne.boudet@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 101 : Posture soignante et démarche réflexive.

Dès le début de la formation, ce cours apporte des ressources pour l'analyse des situations qui seront vécues et rapportées à propos du « prendre soin » et des représentations qu'a l'étudiant de la discipline infirmière.

« L'identification des traditions, des fondements et des racines disciplinaires, l'histoire participent à la construction de l'identité professionnelle » (Nadot, 2013)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'UE 101

- Décrire des situations vécues ou rapportées, en dépassant les impressions
- Analyser les situations décrites au regard du bien soigner, de l'histoire de la profession, du méta-paradigme des soins infirmiers

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Décrire et justifier sa représentation du rôle de l'infirmier et de son image dans la société ;
- Argumenter en quoi l'identification de la pratique des soins au genre féminin, à la classe sociale etc... a influencé l'évolution des soins infirmiers à travers l'histoire ;
- Définir le champ d'activités de la profession et les classer dans les rôles indépendant, interdépendant et dépendant ;
- Établir le lien entre sa représentation du rôle infirmier et les différents rôles infirmiers observés ;
- Analyser le champ d'activités prescrit par la législation au regard du développement de la discipline infirmière et du prendre soin ;

- Utiliser les concepts relatifs à la discipline infirmière et aux différents courants de la pensée infirmière dans une situation concrète de soins.
- Analyser l'impact du développement de la discipline infirmière dans les réformes de l'enseignement infirmier en Belgique et en Europe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction : Représentations : l'infirmier, son rôle et son image dans la société
- Profession : valeurs, identité, posture
 - Implications dans ma pratique soignante
- Démarche réflexive
 - Sens et implications
- Histoire de la profession

o Les étapes significatives du passé depuis la préhistoire

o Ecllosion et affirmation de l'art infirmier au 20ème siècle (création du statut de l'infirmier en 1974 : définition de l'art infirmier à côté de l'art de guérir et des professions paramédicales, définition des conditions d'accès à la profession, définition du champ d'activités de l'infirmier- rôles infirmiers, et modifications

o Prendre soin à travers l'histoire

Histoire de la formation en soins infirmiers en Belgique et dans l'union Européenne

- Discipline infirmière : fondements et définitions des concepts et lien avec l'évolution historique de la profession infirmière

o Glossaire des concepts : paradigme, modèle, théorie, courant de pensée, (écoles de pensée)

o Concepts clés de la discipline infirmière/Méta-paradigme : santé, individu, environnement, soin

o Le développement de la discipline infirmière et les paradigmes : catégorisation, intégration, transformation

- Valeurs : Selon S. Schwartz
- Le prendre soin

Démarches d'apprentissage

Le cours se veut participatif par des lectures anticipées, partages des représentations

Echanges sur base de fiches réflexives et d'exercices pratiques

Portefeuille de lectures

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement dans la rédaction de fiches réflexives qui tracent l'évolution des représentations des étudiants par rapport aux matières enseignées.

Exercices sur base de situations.

Exercices mis à disposition sur connectED.

Sources et références

- Arrêté royal n° 78 relatif à l'exercice des professions des soins de santé. (1967, novembre 10).
- Colliere, M.-F. (1982). Promouvoir la vie. De la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers. Paris: InterEditions.
- Colliere, M.-F. (1998). Soigner le premier art de la vie. Paris: InterEditions.
- Loi coordonnée relative à l'exercice des professions des soins de santé. (2015, mai 10).
- Pepin, J., Ducharme, F., & Kerouac, S. (2017). La pensée infirmière. Montreal: Cheneliere Education.
- Stinglhamber-Vander Borgh, B. (1992). Infirmière, genèse et réalité d'une profession. Bruxelles: De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Utilisation des TIC (plateforme connectED, multimédia)
- Power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 points sur 40 dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Posture soignante, démarche réflexive et développement professionnel			
Ancien Code	5_PAIR1B01B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1012		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicola VACCARELLO (nicola.vaccarello@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) Nicola VACCARELLO (nicola.vaccarello@helha.be) Carine SILVERT (carine.silvert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 101 : Posture soignante et démarche réflexive

Tout au long de l'année, autour de différentes activités de cours et de stage, l'étudiant du bloc 1 sera amené à produire un travail réflexif sous forme de productions écrites. Ces activités réflexives ont pour but de faire progresser l'étudiant dans son développement professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

4.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'UE 101

- Décrire des situations vécues ou rapportées, en dépassant les impressions
- Analyser les situations décrites au regard du bien soigner, de l'histoire de la profession, du méta-paradigme des soins infirmiers

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Décrire son évolution sur base des documents contenus dans le dossier de développement professionnel
- Analyser ses forces et ses faiblesses, ses difficultés, ses ressources en référence au bien soigner et/ou aux quatre concepts du méta-paradigme

Objectifs

- Questionner un récit pour approfondir sa compréhension
- Différencier des énoncés d'impression et des descriptions, sur base des définitions de la grille IDEA (Lafortune, 2012)

- Expliquer son comportement dans une situation vécue en référence au bien soigner et/ou aux quatre concepts du méta-paradigme

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Progression de la démarche réflexive sur l'ensemble de la formation
- Présentation du contenu du dossier de développement professionnel de développement professionnel continu
- Explication des documents qui seront intégrés dans le dossier de développement professionnel (fiches réflexives, fiche posture soignante et rapport d'activités diverses)
- Explication de la grille « IDEA »
- Approfondissement des deux capacités à acquérir : formuler des impressions et descriptions.
- Méthode de formulation d'objectifs de stage, d'apprentissage
- Méthode de description de son évolution personnelle et professionnelle à partir durant les 2 modules de stage : forces, faiblesses, difficultés, ressources
- Méthode d'analyse des forces, des faiblesses, des difficultés, des ressources en référence au bien soigner et aux quatre concepts du méta-paradigme

Démarches d'apprentissage

Par l'intermédiaire d'outils divers, exercices de mise en application de manière individuelle et en petits groupes, en vue de formuler des impressions et des descriptions.

Des notions sont abordées au Q1 en vue de la préparation des stages.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement par le coordinateur année de l'avancée du portfolio lors des différentes séances AIP (feed-back)

Sources et références

Ballas A. (2013) La pratique réflexive : un outil de développement des compétences infirmières. France : Elsevier Masson.

Belanger C. (2009) Rôle du portfolio dans le supérieur : rendre l'étudiant acteur de sa formation. Montréal : URAFF, Université Montréal.

Lafortune L. avec la collaboration de Dury, C., Coopman-Mahieu, C., Bonte, C., Droulez, C., Morisse, M. et Napoli, A. (2012). Une démarche réflexive pour la formation en santé. Un accompagnement socioconstructiviste. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lafortune, L. avec la collaboration de Dury, C., Coopman-Mahieu, C., Bonte, C., Droulez, C., Morisse, M. et Napoli, A. (2012). Des stratégies réflexives-interactives pour le développement de compétences, la formation en éducation et en santé. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Lafortune, L. (2015). L'accompagnement et l'évaluation de la réflexivité en santé. Des applications en éducation et en formation. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Fiches du dossier de développement professionnel mises en ligne sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit (portfolio).

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes

finale obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 20 points sur 40 dans la note globale de l'unité.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels 1 - Titulariats informatifs et citoyenneté			
Ancien Code	5_PAIR1B01C	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	JABI1013		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurent COUTY (laurent.couty@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) Laurent COUTY (laurent.couty@helha.be) Carine SILVERT (carine.silvert@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 101 : Posture soignante et démarche réflexive

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 101 : Posture soignante et démarche réflexive

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.C1.1. Mettre en œuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement 101

- Décrire des situations vécues ou rapportées, en dépassant les impressions
- Analyser les situations décrites au regard du bien soigner, de l'histoire de la profession, du méta-paradigme des soins infirmiers

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Gérer son métier d'apprenant, sur base d'analyse du règlement général des études
- Analyser son profil d'apprentissage et adapter les stratégies de travail en fonction des résultats.
- Comprendre sa responsabilité sur base d'analyse de son relevé des notes au regard du décret paysage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Expliquer le fonctionnement de l'école (visite de l'école, différents documents sur la vie pratique à l'école)
- Expliquer le règlement des études et des examens, suivi personnalisé sur rendez-vous notamment lors des trois sessions d'examens
- Expliquer les différentes évaluations (cours théorique et stage)
- Savoir vivre (rappel des règles de politesse, respect)

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral, travaux de groupe, rencontre individuelle sur rendez-vous

Dispositifs d'aide à la réussite

Rencontre individuelle par rendez-vous

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Par différents documents mis à disposition sur connectED (décret paysage, RGE, procédure d'évaluation des AIP...)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Non évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Non évalué

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).